



A.S.M TIR MONTLOUIS

Stand Marcel Bonin
39 Rue du Jeu
37270 Montlouis



Société N° 07.37.081

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 06 JUILLET 2024 A 10h15

L'an deux mil vingt quatre, le 06 Juillet à 10 Heures 15 au Stand de tir Marcel Bonin – 39 rue du Jeu –37270 Montlouis, s'est réunie la section TIR de l'Alerte Sportive de Montlouis, connue sous le nom d'ASM TIR.

Le Président, Monsieur BERGEOT Dominique, avait convoqué tous les licenciés de l'association à se réunir afin d'effectuer le bilan de l'année écoulée:

Le Bilan Moral

Le Bilan Sportif

Le Bilan Financier

Ont été invités:

Monsieur Vincent MORETTE, Maire de Montlouis-sur-Loire.

Monsieur Laurent THIEUX, Premier Adjoint au Maire de Montlouis-sur-Loire.

Monsieur Frédéric LECLERC, Responsable des Sports de la ville de Montlouis-sur-Loire.

Monsieur David SOULIER-CORRUBLE, Président de l'ASM.

Madame ERBA Carole, Trésorière de l'ASM.

Monsieur LAURIER, intervenant Sécurité.

Monsieur Jean-Marc GOURBILLON, Correspondant de la Nouvelle République

Monsieur Patrick SALOMON, absent, excusé.

Le Président BERGEOT débute la séance en remerciant pour leur présence à cette Assemblée Générale: Monsieur Vincent Morette, Maire de Montlouis-sur-Loire, Monsieur Laurent Thieux, Premier Adjoint au Maire de Montlouis, Monsieur Frédéric Leclerc, Responsable des Sports de la ville de Montlouis, Monsieur David Soulier-Corruble, Président de l'ASM, Madame Carole Erba, Trésorière de l'ASM, Monsieur Laurier, intervenant Sécurité, Monsieur Jean-Marc Gourbillon, Correspondant de la Nouvelle République, et excuse Monsieur Patrick Salomon, Président du Comité Départemental de la Fédération Française de Tir, absent

Il remercie également tous les membres du Club de Tir présents à cette Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale peut avoir lieu.

Le Président soumet le compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2023 à l'ensemble de l'assistance, qui l'approuve.

L'Assemblée Générale débute par l'allocution du Président Bergeot qui remercie les personnes présentes à cette assemblée.

Le Président revient sur cette saison qui fut riche d'évènements. Le Club se porte bien.

Le Club a organisé plusieurs Challenges et Concours Départementaux (Challenge Tournant 10M, Armes Anciennes, 25 et 50M, Standard, Vitesse, et Carabine 50M et le Challenge Amical Rimfire).

Il félicite chaleureusement l'Ecole de tir et ses encadrants pour les très bons résultats obtenus depuis 3 saisons, en constante progression.

La fin de saison arrive, et le Président tient tout particulièrement à remercier les bénévoles qui s'investissent dans la vie du Club, tant pour la maintenance et les travaux, que pour la formation des tireurs, jeunes ou moins jeunes, au sport que tous pratiquent avec plaisir dans la convivialité.

Le Président tient à souligner que la Section ASM Tir se porte bien financièrement, mais elle a atteint la capacité maximum en nombre de Licenciés (359). Pour la saison prochaine il est envisagé de ramener ce nombre à 340, en espérant que les subventions ne baissent pas.

Le Président encourage vivement les licenciés à se tourner vers la compétition.

Il félicite Stéphane Jolly qui a réussi la formation d'Initiateur.

Il précise qu'il y aura en Septembre une Assemblée Générale électorale.

Le Président signale que le Club a décidé de ne pas répercuter et de prendre à sa charge pour cette saison les diverses augmentations (Ligue, Comité Départemental, Fédération...soit un total 10 Euros par tireur) ce qui représente un manque à gagner de 3000 Euros pour la trésorerie du club.

Bilan Moral

-Licences Règles 2024/2025:

La dématérialisation des licences est toujours en vigueur. Il ne sera donc rien envoyé par courrier.

Le mail est maintenant l'unique moyen de communication, il convient de vérifier les adresses mails sur EDEN.

Aucun renouvellement ne pourra être accepté en l'absence d'un certificat médical pour aptitude au tir sportif, qui doit être enregistré sur EDEN. ITAC a été mis à jour au niveau des photos des adhérents.

La loi permet maintenant de retirer un avis préalable si le licencié présente une dangerosité sur le pas de tir. Le président de l'association peut demander pour les mêmes raisons le retrait d'une licence de tir.

-Logiciel EDEN : Espace Dématérialisé Enregistrement National :

Le Président rappelle le fonctionnement du logiciel EDEN.

Le site permet aux licenciés de voir leurs informations d'adhérents, d'accéder à leur licence dématérialisée, de charger leur certificat médical, d'obtenir les informations de leur club, d'obtenir des informations sur la FFTir, leur ligue et leur club.

Pour le Président du Club, il permet de gérer les adhérents et vérifier si ils sont à jour, lister les adhérents, voir leur fiche, voir leurs demandes de changement d'information, voir leur demande d'avis préalable, et de voir leur licence.

-Licences :

L'enregistrement des Licences se fera du 1er au 30 Septembre 2024.

Le Club subit pour l'exercice 2024/2025 les hausses suivantes :

- Ligue de tir du Centre + 4 Euros
- Comité Départemental + 2 Euros
- Fédération Française de Tir + 4 Euros

Néanmoins le Président a décidé de n'appliquer ces hausses que pour la saison 2025/2026. Les tarifs des licences restent donc inchangés.

Les tarifs pour cette nouvelle saison :

<u>Tarifs:</u>	2023/2024	2024/2025
Adultes:	180E	180E
Étudiants (avec carte):	120E	120E
Cotisation 2ème Club:	80E	80E
École de Tir et Jeunes de – de 15 ans:	80E	80E
Tireur FFT (la journée):	10E	10E
Invité:	5E	5E
Droit d'Entrée 1ère année:	30E	30E
Carnet de Tir:	0E	0E
Avis Favorable (Routage):	0E	0E

-SIA: Service d'Information sur les Armes :

Le Président rappelle le fonctionnement du logiciel SIA.

Pour ceux qui ne seraient pas encore inscrits, un guide complet à destination des tireurs est téléchargeable.

Le SIA est mis à disposition des détenteurs d'armes particuliers majeurs suivants :

- Personne ayant un permis de chasser, détentrice d'une arme ou souhaitant acquérir et détenir une arme.
- Personne ayant une licence de la Fédération Française de Tir pour la pratique du tir, pour la pratique du tir, détentrice d'une arme ou souhaitant acquérir et détenir une arme.
- Personne souhaitant conserver une arme héritée ou trouvée et qui n'a ni licence sportive pour la pratique du ball-trap ou de biathlon, ni carte de collectionneur en cours de validité.
- Personne détentrice ou souhaitant acquérir certaines armes de catégorie C et qui n'a ni licence sportive pour la pratique du ball-trap ou du biathlon, ni carte de collectionneur en cours de validité. Il s'agit d'armes de catégorie C3 (armes à feu fabriquées pour tirer une balle ou plusieurs projectiles non métalliques) et de catégorie C9 (arme à feu de catégorie A, B ou C neutralisée, c'est à dire rendues inaptées au tir).

-Site internet du Club:

Le Président Bergeot rappelle également l'existence du site internet du Club qui a été entièrement refait: <https://www.asmontlouistir.fr/> ou taper: stand de tir de Montlouis dans le moteur de recherche.

Ce site est régulièrement tenu à jour et comporte toutes les informations dont les Licenciés peuvent avoir besoin.

-Travaux et Permanences:

Le Président remercie tous les bénévoles, Membres du Bureau ou simples tireurs, qui ont participé aux travaux d'entretien et d'amélioration du stand. En moyenne, les travaux représentent la présence deux fois par mois de 5 à 10 personnes pendant une journée, soit environ 600 heures de travail.

Il remercie également la vingtaine de membres du Bureau qui ont donné de leur temps pour assurer les permanences, permettant ainsi aux licenciés du club de venir s'entraîner plus de trois jours par semaine...soit plus de 30 demi-journées par mois et donc sur l'exercice plus de 1000 heures de présence.

Puis le Président Bergeot tient à rendre hommage à Marc Tuleu, disparu en début d'année, « poudreux » au caractère bien trempé, Membre du Bureau et bénévole de longue date, très investi dans la vie du Club. Une minute de silence est faite à sa mémoire par l'Assemblée.

-Bureau Fonctions et Attributions pour 2023-2024:

Président	BERGEOT	Dominique			
Vice Président, Responsable, Intendance, animation et convivialité	LEBIGRE	Yannick	Membre	BARBAULT	Olivier
Trésorier	REYNIER	Michel	Membre	BERNERON	Jean-Philippe
Initiateur de tir , Responsable compétitions, Responsable ITAC, Comité Départemental, Ligue du Centre	PRIEUR	Fabrice	Membre	BEROUARD	Eric
Secrétaire	RAGUIDEAU	Sandra	Membre	BIDAULT	Jean Claude
Conseiller technique Carabine gros calibre	DUPOIS	Rémi	Membre	CLAVIER	Jacky
Membre, Intervenant Ecole de Tir	ADAM	Sylvie	Membre	DEMANGEOT	Guy
Membre, Intervenant Ecole de Tir	ADRAST	Olivier	Membre	JOLLY	Stéphane
Membre, Intervenant Ecole de Tir	BOURGEOIS	Laurence	Membre	LEBIGRE	Jean-Marc
Membre, Intervenant Ecole de Tir	THOMAS	Yves	Membre	PEARCE	Daniel
Membre, Intervenant Ecole de Tir	LAVILLE	Philippe	Membre	STEVANOVIC	Zoran
Membre, Intervenant Ecole de Tir	LASSERE	Eric	Membre	THOREAU	Lionel
Membre, Intervenant Ecole de Tir	ROCHE	Yann	Membre	VIGUIER	Emmanuel
Membre, Animateur, Conseiller Technique, Sécurité	LAMBOLEZ	Frédéric			

14

-Ecole de Tir :

Le Président remercie et félicite tous les encadrants de l'Ecole de Tir qui donnent de leur temps pour former et encadrer les jeunes tireurs bénévolement.

Le Président passe la parole à Yann Roche qui présente les encadrants de l'Ecole de Tir et revient sur les événements marquants de cette saison:

-ADAM Sylvie	Intervenant Ecole de Tir
-BOURGEOIS Laurence	Intervenant Ecole de Tir
-ADRAST Olivier	Intervenant Ecole de Tir/Adultes
-ROCHE Yann	Intervenant Ecole de Tir
-LAMBOLEZ Frédéric	Intervenant Adultes
-LASSERRE Eric	Intervenant Ecole de Tir
-JOLLY Stéphane	Formation BFA

L'Ecole de Tir fonctionne pour les jeunes le samedi de 14h15 à 17h45 et pour les adultes le samedi et dimanche de 10h00 à 12h00.

Il souligne l'évolution croissante du nombre de Jeunes, ce qui est très encourageant pour l'avenir, et souligne surtout les excellents résultats obtenus encore cette saison.

Les évènements marquants de cette saison sont :

- Le passage des Cibles Blanches, Jaunes et Oranges.
- Le passage pour Stéphane Jolly de la formation « animateur » avec animation de cours au 25M pistolet les samedi après-midi.
- La participation de 2 tireurs de l'Ecole de Tir au Championnat de France Ecole de Tir à Châlons-en-Champagne du 09 au 11 Mai 2024.
- La création de maillots aux couleurs du Club.

Les objectifs pour l'année prochaine sont :

- Réorganiser les séances, (samedi après-midi et dimanche matin, voir pour organiser des séances le mercredi après-midi.)
- Définir les objectifs sportifs en début de saison (participation aux divers compétitions et championnats)
- Toucher davantage de personnel adulte en compétitions.

Il souhaite faire découvrir de nouvelles disciplines aux jeunes tireurs (TAR, 25M et 50M).

Il souligne l'importance de participer aux divers événements comme la Fête de l'Enfance qui a permis aux jeunes de l'Ecole de Tir de faire découvrir à d'autres jeunes leur sport de manière ludique.

Il encourage les licenciés à s'investir comme bénévoles et animateurs, dans la vie du Club pour que celui-ci puisse continuer à exister.

Le Président rappelle ensuite l'importance de l'Ecole de Tir qui permet d'inculquer le plus important dans la pratique du tir sportif... LA SECURITE.

Elle permet également d'apprendre aux plus jeunes à l'aide du référentiel des cibles couleurs, de développer l'esprit de compétition tout en gardant l'esprit d'équipe et le respect, de faire reconnaître auprès de la Ligue du Centre, des instances fédérales et de la Mairie de Montlouis sur Loire notre engagement sportif et associatif.

Fête de l'Enfance :

Le Club de tir et plus particulièrement les élèves de l'Ecole de tir ont participé à La Fête de l'Enfance qui s'est déroulée le 30 juin, organisée par la Mairie, où des jeunes Montlousiens ont pu être initiés au tir sportif, dans une ambiance ludique et conviviale. Il est important de souligner le vif intérêt de ces jeunes qui ont adoré cette initiation au tir sportif.

L'Assemblée Générale est aussi l'occasion pour Olivier Adrast de présenter et remettre les diplômes des Cibles Couleurs aux élèves de l'Ecole de tir :

Cible Blanche : remis par Monsieur Leclerc

-Adésir Lilly, Vial Sohan, Barbault Lucas

Cible Blanche : remis par Monsieur Thieux

-Vigeant Gabriel

Non présents : Nespoulous Gabriel, Nespoulous Marius, Davain Aurore, Oublal Swann.

Cible Jaune : remis par Monsieur Morette

-Adam Aliénor, Adrast Leylou, Jolly Stéphane

Non présent : Tricart Jonas

Cible Orange : Adam Aliénor

Non présents : Lasserre Thomas, Lasserre Alicia, Masson Jane, Gilbert Malo

Bilan Sportif

Le Président ainsi que Fabrice Prieur félicitent les élèves de l'Ecole de Tir, les encadrants, et tous les tireurs pour leurs très bons résultats en évolution permanente.

Fabrice Prieur prend la parole pour dresser le bilan de cette saison.

Le bilan général est de 21 médailles d'or, 9 médailles d'argent, 5 médailles de bronze.

Les résultats de l'école de tir sont très encourageants, et sont porteurs d'espoir pour une réussite dans le futur.

-Challenge Départemental tournant d'Indre et Loire:

Classement sur 3 matchs. 7 Participants dans 2 disciplines. 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent.

Pistolet 10M :

Cadet Fille : 2ème DAVAIN Aurore

Cadet Garçon : 1er GILBERT Malo

Senior 1 : 5ème DAVAIN Michaël

Senior 2 : 6ème ADRAST Olivier

Carabine 10M :

Benjamin Garçon : 4ème TRICART Jonas

Minime Fille : 4ème MASSON Jane

5ème ADRAST Leylou

-Championnats Départementaux d'Indre et Loire :

-Départemental 10M Pistolet/Carabine :

8 participants dans 2 disciplines. 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent, 2 médailles de bronze.

Pistolet Cadet Garçon : 1er GILBERT Malo

Pistolet Dame 1 : 7ème ADAM Sylvie

Pistolet Senior 1 : 15ème DAVAIN Michaël

17ème PORTE Julien

Pistolet Senior 2 : 9ème ADRAST Olivier

Carabine Cadet Garçon : 3ème LASSERRE Thomas

Carabine Junior Fille : 2ème ADAM Aliénor

Carabine Senior 2 : 3ème ROCHE Yann

-Championnat Départemental des Ecoles de Tir Carabine 10M :

8 participants dans 1 discipline, 1 médaille d'argent

Carabine Poussin Garçon : 2ème VIGEANT Gabriel

Carabine Benjamin Garçon : 4ème TRICART Jonas

9ème NESPOULOUS Marius

Carabine Minime Fille : 4ème MASSON Jane

9ème LASSERRE Alicia

10ème ADRAST Leylou

Carabine Minime Garçon : 9ème GUILLOT Ethan

10ème NESPOULOUS Gabriel

-Championnat Départemental Rimfire 50M :

1 participant, 1 médaille d'or

-PRIEUR Fabrice

-Championnat Départemental Armes Anciennes :

6 participants dans 14 disciplines, 9 médailles d'or, 3 médailles d'argent, 1 médaille de Bronze

-THOREAU Lionel (7 disciplines) 5 médailles d'or, 2 médailles d'argent

-BERGEOT Dominique (2 disciplines) 1 médaille d'or

-GAUTIER Dominique (4 disciplines) 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent, 1 médaille de bronze

-PETYST DE MORCOURT Thierry (1 discipline)

-BEGUIN Gilles (3 disciplines) 1 médaille d'or

-VIGUIER Emmanuel : (1 discipline)

-Championnat Départemental Tir aux Armes Réglementaires :

5 participants dans 5 disciplines, 1 médaille d'or, 1 médaille d'argent, 1 médaille de bronze

FSA Petit calibre : 1er ROCHE Yann, 3ème PORTE Julien

Carabine d'Initiation militaire : 5ème GRUET Yves

Pistolet/Revolver : 10ème HELLER René

11ème THOREAU Lionel

21ème GRUET Yves

Pistolet Vitesse militaire : 12ème HELLER René

19ème THOREAU Lionel

Arme de poing authentique : 2ème HELLER René

-Championnat Départemental Pistolet 25M Standard et Vitesse:

10 participants dans 6 disciplines, 2 médailles d'or, 1 médaille d'argent

Pistolet Standart Cadet Garçon : 1er GILBERT Malo,

2ème OUBLAL Swann

Pistolet Standart 25M Dame 1 : 1ère SUDRIE Laure

Pistolet Standart 25M Senior 1 : 4ème DUSART Thomas

5ème LEGE Arnaud

6ème JOLLY Stéphane

Pistolet Standart 25M Senior 2 : 8ème LASSERRE Eric

10ème ADRAST Olivier

11ème VIGUIER Emmanuel

Pistolet Vitesse Senior 2 : 8ème BERGEOT Dominique

9ème ADRAST Olivier

Pistolet Standard 25M Senior 3 : 9ème BERGEOT Dominique

-Championnat Départemental Pistolet 25M et Percussion Centrale:

1 participant dans 2 disciplines.

Pistolet Percussion Centrale Senior 2: 4ème ADRAST Olivier

Pistolet 25M Senior 2 : 12ème ADRAST Olivier

-Championnat Départemental Carabine 50M :
2 participants dans 1 discipline , 2 médailles d'or

Carabine 60 balles couché Dame 2: 1ère GRUET Marie-Line
Carabine 60 balles couché Senior 2 : 1er ROCHE Yann

-Championnats Régionaux Centre Val de Loire :

-Championnat Régional 10 M :
4 participants dans 2 disciplines

Pistolet 10M Cadet Garçon : 5ème GILBERT Malo
Carabine 10M Cadet Garçon : 32ème LASSERRE Thomas
Pistolet 10M Senior 2 : 26ème ADRAST Olivier
Carabine 10M Senior 2 : 9ème ROCHE Yann

-Championnat Régional 10M Ecole de Tir :
3 participants dans 1 discipline

Carabine 10M Ecole de Tir Poussin Garçon : 11ème VIGEANT Gabriel
Carabine 10M Ecole de Tir Benjamin Garçon : 17ème TRICART Jonas
Carabine 10M Ecole de Tir Minime Fille : 9ème MASSON Jane

-Championnat Régional Armes Anciennes :
4 participants dans 13 disciplines, 3 médailles d'or, 1 médaille d'argent, 1 médaille de
bronze

Colt : 3ème THOREAU Lionel
Lamarmora Original : 4ème THOREAU Lionel
Whitworth Réplique : 6ème GAUTIER Dominique
Manton Réplique : 1er THOREAU Lionel
4ème GAUTIER Dominique
Lorenzoni Origine : 1er GAUTIER Dominique
Miquelet Réplique : 4ème THOREAU Lionel
Kuchenreuter Réplique : 17ème BEGUIN Gilles
Lorenzoni Réplique : 6ème THOREAU Lionel
Lamarmora Réplique : 13ème BERGEOT Dominique
Malson Origine : 1er THOREAU Lionel
Minié Réplique : 2ème GAUTIER Dominique
4ème THOREAU Lionel
Mariette : 36ème BERGEOT Dominique
Pensylvannia Réplique : 9ème BEGUIN Gilles

-Championnat Régional Rimfire 50M :
1 participant

-4ème PRIEUR Fabrice

-Championnat Régional Tir aux Armes Réglementaires :
3 participants dans 2 disciplines

Carabine d'initiation militaire : 33ème GRUET Yves
Fusil semi-automatique petit calibre : 8ème ROCHE Yann
16ème PORTE Julien

-Championnat Régional Carabine 50M :
1 participante dans 1 discipline, 1 médaille d'or

1ère GRUET Marie-Line

-Championnats de France :

-Championnat de France des Ecoles de Tir :
2 participants dans 1 discipline

Carabine 10M Poussin Garçon : 114ème VIGEANT Gabriel
Carabine 10M Minime Fille : 47ème MASSON Jane

-Championnat de France Armes Anciennes :
1 participant dans 3 disciplines

Lorenzoni Origine S1: 12ème GAUTIER Dominique
Manton Réplique S1 : 11ème GAUTIER Dominique
Minié Réplique S1 : 28ème GAUTIER Dominique

-Championnat de France Carabine 50M
5ème au classement national

Marie-Line GRUET représente en ce moment même la section au 45ème Championnat de France, nous lui souhaitons un très bon championnat.

Bilan Financier

Le Trésorier Michel Reynier prend la parole. Il remercie la Municipalité pour la prise en charge des factures EDF.

Il présente néanmoins un graphique très éloquent qui montre que malgré une consommation en très forte baisse, le montant des factures ne cesse d'augmenter, dû à l'augmentation du prix de l'électricité. A noter cette saison encore des branchements illicites sur le compteur du Stand de Tir faits par les gens du voyage lors de leur installation sur le terrain voisin. Malgré une diminution de 50% de la consommation, la facture a augmenté de 569 Euros.

Il évoque ensuite le sujet sensible des Subventions. Il présente un graphique représentant les subventions par rapport au nombre de Licenciés. Bien qu'en légère hausse cette saison, le constat est flagrant.

En effet, il apparaît que certaines Sections (Basket notamment...) reçoivent des subventions très conséquentes (plus de 22000 Euros pour 258 Licenciés pour le Basket par exemple) alors qu'en nombre d'adhérents, la Section Tir est largement plus représentée et ne reçoit que 3150 Euros pour 350 Licenciés.

Il serait souhaitable que le mode de calcul soit révisé, et plus en adéquation avec le nombre de Licenciés de chaque Section, et surtout pour la Section Tir qui en plus assume l'entretien des bâtiments.

Puis il présente l'évolution du nombre de Licenciés sur les 6 dernières années.

L'effectif total du Club a encore progressé, passant à 359 aujourd'hui, dont 28 Jeunes. On peut noter que cette augmentation est régulière depuis plusieurs années. Le nombre de Licenciées Dames est en augmentation. Le nombre de jeunes a bien progressé également. Malheureusement le Club a atteint là sa capacité maximale d'accueil.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024
HOMMES	257	278	286	293	304	310
DAMES	33	39	40	47	46	49
TOTAL	290	317	326	340	350	359

Exercice comptable du 1er Juillet 2023 au 30 Juin 2024 :

Le trésorier Michel Reynier dresse ensuite le bilan comptable, où il apparaît que les comptes sont en équilibre.

Il rappelle que la trésorerie du club est contrôlée et validée par le cabinet d'expertise comptable Chauvineau à Tours.

Recettes:

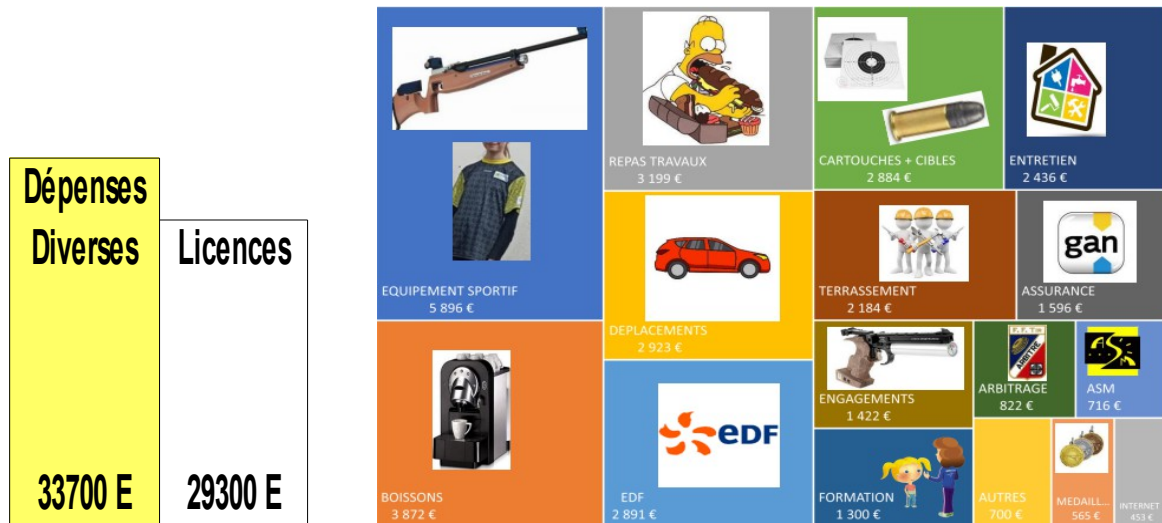
Les recettes pour l'année sportive 2023-2024 s'élèvent à 74000Euros :
Recettes Licences 55700 Euros, Recettes diverses 18300 Euros



La majeure partie des recettes est apportée par les Licences, 55700 Euros. Viennent ensuite les ventes au comptoir 5000 Euros, le remboursement par la Municipalité des factures EDF pour un montant de 3422 Euros, les subventions municipales 3150 Euros, la vente de cartouches et cibles 2770 Euros, la location du Stand aux Conventionnés 1700 Euros, les sponsors 850 Euros (Super U Tours Nord et Super U Montlouis), la subvention départementale 604 Euros...

Dépenses:

Les dépenses pour l'année sportive 2023-2024 s'élèvent à 63000 Euros.



La part reversée à la FFTir pour les Licences est de 29300 Euros. Viennent ensuite l'achat d'équipements sportifs (maillots pour l'Ecole de tir, 2 carabines, matériel...) 5896 Euros, les cafés et boissons 3872 Euros, les repas des bénévoles pour les journées travaux 3199 Euros, les déplacements sportifs 2923 Euros, Edf 2891 Euros, les achats de cartouches et cibles 2884 Euros, l'entretien du stand 2436 Euros, le terrassement 2184 Euros, puis l'assurance 1596 Euros, les engagements 1422 Euros, la formation 1300 Euros...

Puis le trésorier présente le budget prévisionnel pour 2024-2025.

Michel Reynier prévoit pour 2024-2025 un budget de fonctionnement en équilibre. En 2023 le Club a ponctionné dans sa trésorerie épargnée depuis quelques années pour équiper ses stands de pièges à balles, ce qui a permis de faire un gros investissement, qui sera bientôt obligatoire pour tous les clubs.

En 2024 les investissements ont été volontairement limités afin de retrouver un fond de roulement et une trésorerie saine.

L'état des comptes permet d'être serein pour l'année à venir et de conserver une trésorerie saine. Nos licenciés participant de plus en plus à des compétitions régionales ou France, nous prévoyons de plus en plus de budgets de déplacements.

Le Président Bergeot passe ensuite la parole à Monsieur Vincent Morette, Maire de Montlouis-sur-loire.

Monsieur Morette tient tout d'abord à remercier le Président Dominique Bergeot pour l'invitation à cette Assemblée Générale. Il insiste sur le fait que c'est une belle assemblée, avec un grand nombre de participants, il salue les bénévoles, les Membres du Bureau et surtout le Président et le Trésorier pour leur investissement sans faille depuis toutes ces années.

Il souligne les très bons résultats sportifs à tous les niveaux, surtout les jeunes de l'Ecole de tir, et les remercie pour leur implication dans la vie locale, notamment lors de la Fête de l'Enfance qui fut une vraie réussite et qui apporte une vraie visibilité du Club.

Concernant les subventions municipales (6500 Euros en tout, subventions et remboursement des factures d'électricité) il précise que la municipalité souhaite bien évidemment continuer à soutenir le Club en augmentant les subventions mais il rappelle que les subventions sont versées par la Mairie à l'ASM qui, elle, ensuite, les répartit suivant un barème spécifique. Peut-être serait-il souhaitable de le revoir.

Il insiste sur le fait que l'augmentation du prix de l'électricité est un vrai problème, car la municipalité et ses structures ne bénéficient pas du bouclier tarifaire et ces augmentations démesurées plombent les finances. Il précise néanmoins que le changement de place du compteur EDF par ENEDIS est enfin en cours de réalisation, après plus de 2 ans de discussions.

Puis Monsieur Leclerc prend la parole pour saluer l'investissement et le travail des éducateurs avec la jeunesse. Lui aussi félicite les jeunes pour leur réussite ainsi que l'ensemble de la famille du tir avec ses bénévoles toujours très actifs.

Enfin Monsieur Soulier-Corruble, Président de l'ASM, prend la parole pour souligner que la Section Tir est de loin la section qui a le plus d'adhérents, avec le plus gros budget de fonctionnement dû aux travaux d'entretien des locaux et du terrain qui est à la charge de la section.

Il regrette que la section ait atteint le nombre maximum d'adhérents et se voit dans l'obligation d'en refuser. Il tient à féliciter également les tireurs pour leurs très bons résultats.

Le Président Bergeot présente ensuite Monsieur Laurier, intervenant sécurité, qui fait une présentation des règles de sécurité, passées, présentes et à venir, et rappelle les cibles que peuvent représenter les tireurs ayant des armes pour les voleurs, les précautions à prendre, notamment dans la divulgation, parfois involontaire des informations personnelles sur internet, ou le vol de données.

Le Président Bergeot clôture donc cette Assemblée Générale et remercie encore toutes les personnes présentes.

Fin de séance à 11h30.

Le Président, Bergeot Dominique

La Secrétaire, Raguideau Sandra